

## PROVINCE DE QUÉBEC

Aux contribuables de la Municipalité

# AVIS PUBLIC

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ**

**par le soussigné, Ronald Gonthier, directeur général de la  
Municipalité**

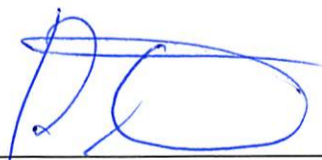
Une session spéciale sera tenue le 10 décembre 2018 à 20h au Centre communautaire 129, Route 132 Est, Saint-Michel-de-Bellechasse.

ORDRE DU JOUR :

- 1- Adoption des prévisions budgétaires de la Municipalité pour l'année financière 2019;
- 2- Avis de motion et adoption du projet de règlement numéro 482-02018 décrétant les taux de taxes et les tarifs de compensation pour l'année financière 2019 et leur perception;
- 3- Adoption du programme triennal d'immobilisations.

Les délibérations et la période de questions lors de cette séance porteront exclusivement sur le budget.

**DONNÉ à Saint-Michel-de-Bellechasse le 21<sup>e</sup> jour du mois de novembre deux mille dix-huit.**



Directeur général

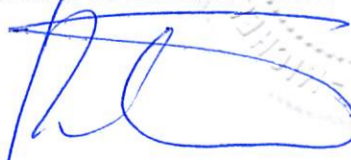
---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)

Je, soussigné, Ronald Gonthier, directeur général, résident à Saint-Michel-de-Bellechasse, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie entre 12h et 13h, le 21<sup>e</sup> jour du mois de novembre 2018, à chacun des endroits suivants, savoir :

- Centre communautaire, 129, Route 132 Est, Saint-Michel-de-Bellechasse
- Site internet de la municipalité, [www.saintmicheldebellechasse.com](http://www.saintmicheldebellechasse.com).

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 21<sup>e</sup> jour du mois de novembre 2018.



Directeur général